

NB : tout dossier incomplet à la date de fermeture des candidatures sera déclaré irrecevable. Nous conseillons donc - considérant le grand nombre de candidatures à traiter - de ne pas attendre les derniers jours pour déposer votre dossier, afin de permettre son complément si besoin

Poste(s) à pourvoir

Collège/Institut/Ecole de rattachement : **IUT de Bordeaux**

Unité de formation : **Département Génie Civile et Construction Durable (GCCD)**

Localisation géographique du poste : **Gradignan**

Section(s) CNU de publication : **60 – Mécanique, génie mécanique, génie civil
62 - Énergétique, génie des procédés**

Intitulé du profil : **Énergétique du bâtiment**

Job profile : **Building energy performance**

Durée du contrat proposé : **6 mois**

Volume horaire enseignement : **96 HeTD**

Date du contrat : **15/10/2026 au 14/04/2027**

Rémunération proposée : **INM 446** soit une rémunération mensuelle brute de **2195 €**

Profil enseignement

Filières de formation concernées : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de BUT classique et alternance.

Matières enseignées : énergétique, équipements techniques du bâtiment, réseau, hydraulique, thermique du bâtiment, méthodologie du travail universitaire, informatique

Objectifs pédagogiques :

De formation génie civil ou physique du bâtiment, le candidat sera amené à enseigner dans les domaines de l'énergétique du bâtiment, de la technologie des équipements techniques du bâtiment, et de l'analyse de cycle de vie des ouvrages, en incluant les problématiques liées à l'exploitation et à la maintenance d'un ouvrage et de ses équipements. Il devra s'intégrer prioritairement dans l'équipe pédagogique « Dimensionnements liés aux confort des bâtiments ». L'enseignement confié devant, entre autres, servir d'appui à la prescription de solutions techniques dans le domaine de la construction de bâtiment, l'enseignant recruté pourra être amené à intervenir également aux enseignements de technique de la construction de bâtiment, pouvant inclure une démarche collaborative de type BIM. Cette démarche, initiée en phase de conception du projet prenant tout son sens lors de l'exploitation et de la maintenance de l'ouvrage, les connaissances de cet aspect constitueront un atout supplémentaire pour le candidat.

Les enseignements confiés pourront prendre la forme de travaux dirigés ou TP classiques mais aussi d'apprentissage par problèmes en petits groupes tuteurés. En effet, dans le but d'améliorer la réussite des étudiants, l'équipe enseignante du département GCCD de l'IUT de Bordeaux s'est engagée depuis 2012 dans la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques innovants s'appuyant sur des méthodes d'apprentissage actives en petits groupes. Une bonne intégration à l'équipe pourra requérir un complément de formation à cette pédagogie. Ce dernier sera assumé par l'établissement.

L'enseignement du BUT inclut une approche pédagogique transversale et la mise en place de projets basés sur des situations professionnelles.

L'analyse réflexive de l'étudiant se trouve au cœur de la démarche d'apprentissage de la formation. La qualité de notre approche est donc fondée sur le lien avec le monde professionnel et sur l'approche réflexive indispensable à l'acquisition des compétences du diplôme.

Le fonctionnement d'un IUT impose également une implication administrative et d'accompagnement importante des étudiants. L'enseignant devra donc assumer ces missions en plus de sa mission première d'enseignement.

Job profile : building physics teacher

Contact pédagogique : Nadine Paguet / nadine.paguet@u-bordeaux.fr

Profil Recherche

Structure de recherche d'accueil : Institut de Mécanique et d'Ingénierie (I2M), UMR CNRS 5295

Département de rattachement : Sciences de l'ingénierie et du numérique (SIN)

Nom du directeur de la structure : Thierry PALIN-LUC

Mots-clés (laboratoire) : transferts de chaleur, énergie, bâtiment

Mots-clés (projet de recherche) : Bâtiment, énergie, confort, modélisation, expérimentation, plateformes

Résumé du projet de recherche (200 mots maximum) :

Selon ses compétences et son expérience, le/la candidat(e) effectuera ses travaux de recherche dans un des départements de recherche l'I2M.

"Dans le cadre de la protection du potentiel scientifique et technique national, le laboratoire I2M est classé zone à régime restrictif (ZRR). L'accès à une zone à régime restrictif est soumis à l'autorisation du chef d'établissement, après avis favorable du ministre qui a déterminé le besoin de protection. Cette autorisation d'accès en ZRR doit être obtenue préalablement à la nomination ou à la signature du contrat."

Contact

Rédacteur du profil :

Contact pédagogique :

Nadine Paguet,

nadine.paguet@u-bordeaux.fr,

05 56 84 58 68

Contact recherche :

Thierry PALIN-LUC

thierry.palin-luc@u-bordeaux.fr

Procédure de candidature

ETAPE n°1 :

Vous devez **enregistrer** votre candidature pour le poste qui vous intéresse sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche via le module **ALTAIR** du portail **GALAXIE**.

ENREGISTREMENT CANDIDATURE :

[Accès application ALTAIR](#)

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Délai d'enregistrement :

du **vendredi 28 août à 10 heures** (heure de Paris) au **jeudi 10 septembre à 16 heures** (heure de Paris)

ETAPE n°2 :

Vous devez **impérativement** déposer votre dossier de candidature sur l'application **AGDOR**, **au plus tard le jeudi 10 septembre 2026 à 16h00** (heure de Paris) :

DÉPOT du DOSSIER DE CANDIDATURE

[Accès application AGDOR](#)

<https://www.iut.u-bordeaux.fr/agdor>

- La structure affectataire de cet emploi est **l'IUT de Bordeaux**
- Dans le menu déroulant, le libellé de ce poste est « **ATER_1440A** »
- Pour revenir sur l'écran d'accueil (où sont listées toutes les structures affectataires d'emplois ATER, dont l'IUT de Bordeaux, **cliquer sur le bouton** ♦ [Retour à la page d'accueil](#) situé en bas à gauche de votre écran

Aucun dossier transmis par mail ne sera accepté

Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture des inscriptions, fixée au jeudi 10 septembre 2026 (le courriel de confirmation de dépôt dans l'application faisant foi).

**Tout dossier déposé hors délai ou tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée
SERA DÉCLARÉ IRRECEVABLE.**